

MUSIQUES EN BASTIDE

Montant des cotisations pour l'année 2017/2018

Pour les cotisations ci-dessous, l'école de musique assurera pendant 32 semaines du 25 septembre 2017 au 30 juin 2018

- 1h par semaine de solfège en cours collectif
- 30 minutes par semaine d'instrument au chant en cours individuels

Sont proposés cette année : Piano, batterie, guitare, guitare basse, chant, éveil musical, Atelier MAO (si au minimum 4 inscrits).

Cotisations	CDC	Hors CDC
Droits d'inscription	20,00 €	20,00 €
1er enfant	310,00 €	550,00 €
2ième enfant	290,00 €	495,00 €
3ième enfant	250,00 €	440,00 €
Adulte	550,00 €	580,00 €
Éveil musical <small>cours individuel</small>	310,00 €	310,00 €
Atelier MAO	300,00 €	300,00 €

Pour participer aux ateliers groupe (6 élèves maximum par atelier) 2 h de répétition par semaine, il vous sera demandé une participation de 100,00 € par an et par élève.

Pour les jeunes souhaitant participer seulement aux ateliers de groupe :

Cotisations	CDC	Hors CDC
Droits d'inscription	20,00 €	20,00 €
Atelier groupe	220,00 €	220,00 €

Contact : musiquesenbastide@gmail.com ou Cédric 0658638470

INSCRIPTIONS :

QUAND ? LE 23 SEPTEMBRE 2017 DE 15H00 A 17H00
OÙ ? A L'ECOLE DE MUSIQUE

Communauté des communes Rurales de l'Entre Deux Mers

ARBIS
 BAIGNEAUX
 BELLEBAT
 BELLEFOND
 BLASIMON
 CANTOIS
 CASTELMORON D'ALBRET
 CASTELVIEL
 CAUMONT
 CAZAUGITAT
 CESSAC
 CLEYRAC
 COIRAC
 COURPIAC
 COURS DE MONSEGUR
 COUTURES SUR DROPT
 DAUBEZE
 DIEULIVOL
 ESCOUSSANS
 FALEYRAS
 FRONTENAC
 GORNAC
 LADAUX
 LANDERROUET SUR SEJUR
 LE PUY
 LUGASSON
 MARTRES
 MAURIAC
 MESTERRIEUX
 MONTIGNAC
 MOURENS
 NEUFFONS
 RIMONS
 ROMAGNE
 SAINT ANTOINE DU QUEYRET
 SAINT BRICE
 SAINT FELIX DE FONCAUBE
 SAINT FERME
 SAINT GEMME
 SAINT GENIS DU BOIS
 SAINT HILAIRE DU BOIS
 SAINT LAURENT DU BOIS
 SAINT MARTIN DE LERM
 SAINT MARIN DU PUY
 SAINT PIERRE DE BAT
 SAINT SULPICE DE GUILLERAGUES
 SAINT SULPICE DE POMMIERS
 SOULIGNAC
 SAUVETERRE DE GUYENNE
 SOUSSAC
 TAILLECAVAT
 TARGON